

UN AUTRE BUDGET EST POSSIBLE !

CALENDRIER DES DÉBATS EN SÉANCE PUBLIQUE

- **Budget de l'État (PLF), partie recettes** : du 24 octobre au 3 novembre
- **Budget de la sécurité sociale (PLFSS)** : du 4 novembre au 10 novembre
- **Budget de l'État (PLF), partie dépenses** : du 12 novembre au 21 novembre

Le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) proposés par le gouvernement pour l'année 2026 sont, en l'état, **inacceptables pour les Socialistes** : **Sébastien Lecornu n'ayant fait que reprendre la copie budgétaire de François Bayrou.**

Rappelons tout d'abord que la situation budgétaire de la France est de **la responsabilité des macronistes** :

- **Pour les Socialistes, les déficits et la dette sont des sujets sérieux.** Nous l'avons prouvé entre 1997 et 2002 et entre 2012 et 2017. En 2017 le déficit était à 3 % du PIB, la dette maîtrisée, la croissance en hausse et l'emploi repartait. Nous n'avons donc aucune leçon de bonne gestion à recevoir de celles et ceux qui sont aujourd'hui sous la surveillance des agences de notation ;
- C'est Emmanuel Macron qui, depuis 2017, a sciemment appauvri l'État en **réduisant les recettes fiscales de plus de 60 milliards d'euros par an avec la suppression massive d'impôts sur les ménages et les entreprises les plus riches.**

Le premier acquis, grâce au rapport de force que nous avons entrepris avec le gouvernement de Sébastien Lecornu, c'est que **la trajectoire budgétaire fixée par François Bayrou (réduction du déficit à 4,6 % du PIB en 2026) a été abandonnée.**

- Cet assouplissement de la trajectoire budgétaire jusqu'à un déficit représentant 5 % du PIB va nous permettre **d'épargner les Françaises et les Français et leurs services publics de 9 milliards d'euros d'efforts supplémentaires** ;
- Le second acquis, c'est qu'un débat parlementaire libre et loyal va pouvoir s'engager avec l'engagement du Premier ministre de **renoncer à l'usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution.**

Durant ces débats budgétaires, nous serons guidés par un objectif : **nous refusons que les erreurs d'Emmanuel Macron soient payées par celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre**, par les classes populaires et moyennes, par l'affaiblissement des services publics et l'irresponsabilité écologique.

- **Nous nous opposerons notamment à la proposition « d'année blanche » qui se transformera en « année noire » pour les Français-es les plus modestes** avec une perte de pouvoir d'achat pour les classes moyennes avec le gel du barème de l'impôt sur le revenu, les petites retraites, les allocataires du RSA, les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS). Nous déposerons des amendements de suppression dans le PLFSS ;
- **Nous nous opposerons aux mesures pénalisant les malades avec le doublement des franchises médicales et donc l'augmentation du reste à charge des Français-es** sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires, les consultations médicales, les examens radiologiques et les analyses biologiques. Nous déposerons des amendements de suppression dans le PLFSS ;
- **Nous nous opposerons à la fiscalisation des revenus des Français-es en affection longue durée (ALD).** Aujourd'hui, près de 14 millions de Français sont reconnus par l'Assurance-maladie comme relevant du dispositif ALD. Ces patients souffrent notamment de diabète, cancer, insuffisance cardiaque, sclérose en plaques ou maladies chroniques invalidantes. Ils pourraient demain payer des impôts. **Nous défendrons également les retraités de la classe moyenne** en nous opposant à l'augmentation de leur impôt sur le revenu via la suppression de l'abattement de 10 % sur les pensions proposée par le gouvernement ;
- **Nous nous opposerons également à la suppression de l'obligation de visite de reprise pour un retour de congé maternité.** Nous déposerons un amendement de suppression dans le PLFSS ;
- **Nous nous opposerons enfin à toutes les réductions de moyens pour nos services publics** : stagnation des dépenses de santé (« ONDAM ») qui va pénaliser nos hôpitaux et nos EHPAD, suppression de postes dans l'éducation nationale, coupes budgétaires sur les collectivités locales et donc sur les services publics de proximité. **Nous déposerons des amendements sur ces sujets dans le PLF et dans le PLFSS.**

Durant les débats budgétaires, nous prouverons **qu'un autre budget est possible en faisant contribuer les grandes fortunes** en créant une taxe sur les très hauts patrimoines inspirée des travaux de l'économiste Gabriel Zucman.

- **Cette « taxe Zucman » s'appliquerait aux 1 800 contribuables possédant plus de 100 millions d'euros de patrimoine, soit 0,01 % des Français-es.** Elle permettrait de s'assurer qu'ils paient au moins 2 % de leur fortune en impôts et permettrait de récolter 15 milliards d'euros de recettes nouvelles.
- En plus de cette taxe Zucman, nous proposerons de rétablir l'ISF, d'augmenter la flat tax, de taxer les super-dividendes de lutter contre les « héritages dorés » notamment via le pacte du Dutreil... et de **faire contribuer les grandes entreprises via la réduction des niches fiscales comme le crédit d'impôt recherche.**

À ce stade, les annonces de Sébastien Lecornu en matière de justice fiscale sont grandement insuffisantes. La taxe sur les holdings aura un rendement infime car elle exemptera les biens dits professionnels. De la même manière, **les débats en commission sur la partie recettes du PLF n'ont pas permis d'avancées significatives en matière de justice fiscale, les macronistes refusant pour le moment tout compromis.**

Nous le redisons : nous n'accepterons pas que les classes populaires et moyennes payent les impôts que les milliardaires ne payent pas. Les socialistes proposeront des amendements permettant de dégager des ressources nouvelles afin de supprimer les mesures brutales du budget de la Sécurité sociale et **d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs du public et du privé via notamment une baisse de la CSG sur les revenus du travail jusqu'à 1,4 SMIC, soit 1 920 euros net par mois :**

- Pour une maman solo qui gagne 1 SMIC par mois, qui a 1 enfant, cela représente un gain de pouvoir d'achat de 900 euros par an ;
- Pour un couple qui gagne 1 920 euros net par mois par personne, qui a 2 enfants, cela représente un gain de pouvoir d'achat de 1 500 euros par an.

Parce que nous sommes responsables, **nous proposerons évidemment de faire des économies mais sans mettre à contribution les travailleurs et les services publics :**

- Réduction des aides aux grandes entreprises : réforme du crédit d'impôt recherche, niche « armateurs », et des niches fiscales peu efficaces (réforme du pacte Dutreil, recentrage du crédit d'impôt services à la personne, etc.) : 4 milliards d'euros d'économies ;
- Économies sur le fonctionnement de l'État : optimisation des fonctions supports, du fonctionnement des agences, des prestations de cabinets de conseil, train de vie de l'Etat (rapport Dosière), etc. : 5,4 milliards d'euros d'économies ;
- Encadrement du cumul emploi-retraite et des indemnités de rupture conventionnelle pour les revenus très élevés : 1,5 milliards d'euros d'économies ;
- Régulation du système de santé : meilleure régulation des prix des médicaments, réduction de l'intérim, renforcement de la pertinence des prescriptions, amélioration des parcours de soins, etc. : 2,7 milliards d'euros d'économies ;
- Choc de prévention en santé : progression des dépistages du cancer, de la couverture vaccinale de la population, renforcement du contrôle de la vente aux mineurs de tabac et d'alcool : 0,4 milliard d'euros d'économies.

Enfin, nous déposerons **des amendements pour relancer l'économie française** : pour soutenir nos services publics, nos collectivités, nos acteurs de l'économie sociale et solidaire et nos petites et moyennes entreprises qui font vivre nos territoires de l'hexagone et de l'outre-mer.

Nous nous mobiliserons particulièrement **pour que notre pays engage enfin la transition écologique** : plan d'urgence pour le logement (rénovation, construction, accession à la propriété), investissement massif dans les modes de transports collectifs et décarbonés, plan pour la souveraineté du pays : industrielle, énergétique, alimentaire ...

Tous ces amendements aux textes budgétaires sont la concrétisation des propositions que nous avons formulées à la fin de l'été à Blois et qui sont plébiscitées par les Français-es. Nous les défendrons avec constance et détermination dans l'hémicycle à partir du 24 octobre sans jamais renoncer à notre arme : la motion de censure. **Nous sommes et restons dans l'opposition, le gouvernement Lecornu est sous la surveillance continue des Socialistes.**

Fidèles à notre histoire, nous faisons le pari du débat parlementaire. Nous assumons de croire encore que le débat parlementaire entre forces républicaines est possible et peut changer la vie. **Par ailleurs, grâce au renoncement au 49.3, nous aurons un débat libre et loyal pour la première fois de la V^{ème} République.** Nous nous devons de réussir car si le débat démocratique échoue, ce sont les ennemis de la démocratie qui en profiteront : l'extrême droite.

Le débat budgétaire sera un moment de vérité. Lors des débats en commission sur la partie recettes, le Rassemblement national a confirmé être du côté des milliardaires plutôt que des classes populaires en votant contre la taxe Zucman ou le rétablissement de l'ISF. **Nous continuerons à faire tomber leurs masques pendant toute la durée des débats budgétaires.**

LA SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES, UNE PREMIÈRE VICTOIRE POUR LES SOCIALISTES !

La suspension de la réforme des retraites annoncée par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale a été une victoire pour les 3,5 de millions de Français-es qui en bénéficieront et une reconnaissance du combat mené par les organisations syndicales.

C'est une fissure dans le dogme macroniste. Personne n'y croyait, les Socialistes l'ont obtenu. Nous prenons cette suspension comme un premier pas qui permet d'envisager les suivants : l'abrogation, que nous défendrons lors de la prochaine campagne présidentielle.

Cette suspension de la réforme des retraites sera intégrée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) initial via une lettre rectificative. Cela permet de sécuriser cet engagement du Premier ministre dès le début du débat budgétaire.

Lors des débats dans l'hémicycle nous proposerons, en lien avec les organisations syndicales, d'améliorer le dispositif de suspension proposé par le gouvernement et notamment son financement. Nous ne souhaitons pas que les retraités soient mis à contribution, nous proposerons un financement plus juste.

Redisons le nettement : il n'y aura pas d'entourloupe ou de ruse procédurale. Le Premier ministre est le garant qu'à la fin du processus budgétaire, la suspension devienne une réalité juridique. La pérennité du gouvernement est notamment liée à cet engagement.

NOS COMBATS

PARTIE RECETTES

- ✓ **Protéger les classes moyennes** en dégelant le barème de l'impôt sur le revenu
- ✓ **Taxer les très hauts patrimoines** en créant la **taxe Zucman**
- ✓ **Réduire l'impôt sur les sociétés des petites et moyennes entreprises**
- ✓ **Rétablir l'ISF** afin de **financer la transition écologique**
- ✓ **Soutenir l'investissement productif en Outre-mer**
- ✓ **Augmenter la fiscalité sur le capital** : flat tax, super dividendes, transactions financières
- ✓ **Défiscaliser les pensions alimentaires des familles monoparentales**
- ✓ **Augmenter la taxe sur les GAFAM**
- ✓ **Lutter contre les « héritages dorés »** en réformant le pacte Dutreil
- ✓ **Réduire les niches fiscales** comme le crédit d'impôt recherche